DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

SEANCE DU 15 DÉCEMBRE 2020

Votants: 45

Délibération n° D-2020-395

Convocation du Conseil Municipal : le 09/12/2020

Affichage du Compte-Rendu Sommaire et affichage intégral : le 22/12/2020

Budget principal - Avance remboursable au budget de la régie à autonomie financière Energies Renouvelables

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents:

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aurore NADAL, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur François GUYON, Madame Lydia ZANATTA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Jérémy ROBINEAU, Madame Elsa FORTAGE.

Secrétaire de séance : Valérie BELY VOLLAND

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Yvonne VACKER, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur David MICHAUT, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 décembre 2020

Délibération n° D-2020-395

Direction des Finances

Budget principal - Avance remboursable au budget de la régie à autonomie financière Energies Renouvelables

Monsieur Gerard LEFEVRE, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs.

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Vu l'avis du Conseil d'exploitation de la régie à autonomie financière Energies Renouvelables en date du 03 décembre 2020 :

La Ville de Niort prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des groupes scolaires Pérochon et Pasteur. Aucun financement extérieur potentiel n'a été identifié à ce jour.

Aussi, afin de permettre au budget de la régie à autonomie financière Energies Renouvelables de financer ces travaux, l'Assemblée municipale a voté, lors du budget primitif, une avance remboursable faite par le budget principal pour un montant de 124 500 € au profit du budget de la régie à autonomie financière Energies Renouvelables.

Il convient de préciser que l'échéancier de remboursement de cette avance par le budget de la régie à autonomie financière Energies Renouvelables ne pourra commencer qu'à l'issue de la phase de travaux, potentiellement en 2023. Le rythme des remboursements sera calibré en fonction des résultats d'exploitation de l'activité de ce budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à procéder au versement d'une avance remboursable du budget principal vers le budget de la régie à autonomie financière Energies Renouvelables ;
- autoriser Monsieur le Maire à accepter le remboursement de cette avance par le budget de la régie à autonomie financière Energies Renouvelables en faveur du budget principal à compter de l'exercice 2023.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 45
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 0

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGE